Bulletin de la Société des Amis de Léon Blum

Secrétariat général : 18 rue Duret - Paris-16e

N° 14 - Décembre 1966

Sommaire

— Commémoration du trentième anniversaire du gouvernement de Front Populaire. Conférence prononcée à la Maison de la Mutualité, le 14 juin 1966, par Jules Moch 1

— Bibliographie des livres publiés ou des articles parus à l'occasion du trentième anniversaire du Front Populaire 19

— Compte rendu de l'ouvrage de Joël Colton : « Léon Blum, humanist in politics » 20

— Etudes à paraître, conférence, relatives au gouvernement de Front Populaire 22

— Vingtième anniversaire de la fondation de l'U.N.E.S.C.O., Léon Blum et l'U.N.E.S.C.O. 23

— Le fichier de l'œuvre de Léon Blum 27

— Situation financière de la Société 29

— Rappel à nos adhérents 30

Le trentenaire du gouvernement de Front Populaire à direction socialiste a notamment été commémoré le 14 juillet 1966 à la Maison de la Mutualité, à Paris.

La réunion était présidée par François Mitterrand qu'assistaient René Billières et Guy Mollet, et les membres du secrétariat de la Fédération de la Gauche démocratique et socialiste.

Après quelques mots d'introduction de François Mitterrand, Jules Moch, à qui nous savons gré de nous avoir remis le texte de son discours, s'exprime ainsi :

Citoyennes, citoyens, chers camarades, j'ai reçu mission du Comité directeur du Parti socialiste et du Comité exécutif de la F.G.D.S. d'évoquer ici, ce soir 14 juin, les grandes heures d'il y a trente ans, qui restent

notre joie et notre fierté, notamment pour ceux qui eurent le bonheur de se trouver lancés au centre des événements.

Une remarque préalable s'impose : il faut être prudent dans les transpositions qu'on serait tenté de faire de 1936 à 1966. L'Histoire ne se répète pas. Si on découvre certaines similitudes entre ces deux périodes, d'autres circonstances diffèrent. Les rapports des forces en présence ne sont pas les mêmes, ni l'état du pays et de ses diverses classes sociales. C'est le Front Populaire de 1936 que j'évoquerai, sans qu'on puisse en déduire des conclusions précises sur nos luttes actuelles.

Je traiterai deux sujets :

— *Pourquoi en 1936 la victoire du Front Populaire ?*

— et *Qu'a fait le Front Populaire de sa victoire ?*

* *

I. — Pourquoi la victoire du Front Populaire

Cette victoire est due à quatre causes essentielles :

1° *La crise économique et la misère* étaient sans aucune commune mesure avec celles d'aujourd'hui. Les manifestants d'alors étaient des hommes ne mangeant pas à leur faim.

On sait qu'en 1929 la crise a débuté aux Etats-Unis dans les deux domaines du blé et des automobiles; qu'elle s'est transportée en Autriche dans le secteur bancaire en 1930, et qu'elle a été marquée ensuite par la fuite des capitaux américains d'Allemagne, où la crise a été accrue par la politique de déflation Brunning, dernier chancelier démocratiquement désigné, par le développement du chômage et de la misère qui rapprochaient Hitler du pouvoir. En 1932, l'effondrement du président républicain sortant Hoover et les solutions révolutionnaires proposées par Roosevelt ont permis le rétablissement de la situation aux Etats-Unis. Je n'ai pas le temps de développer les affinités existant entre Roosevelt et Léon Blum, dont je me suis souvent entretenu avec Madame Roosevelt, grande admiratrice de notre ami.

En 1933 la crise atteint la France et, de cette année jusqu'en 1936, sept lois de pleins pouvoirs permettent la prise de sept cents décrets-lois pendant les gouvernements Doumergue, Laval et Flandin.

Les remèdes apportés dans le monde entier à la crise sont barbares et inefficaces. A l'époque où les marchés se ferment, où les usines s'arrêtent, où les hommes souffrent de la faim, on détruit les vivres pour maintenir les prix du marché. On croit rêver quand on évoque les quantités extraordinaires de blé, d'orge, de vignes, de fruits, de café,

de thé, d'oignons, d'épices, de caoutchouc, de cheptel, alors sacrifiées au rétablissement des cours. En quatre ans, de 1931 à 1935, on détruit dans le monde entier le blé correspondant à la consommation de 20 millions d'hommes pendant quatre ans, le vin et la viande nécessaires à 12 millions d'hommes pendant cette même période, le café consommé par 175 millions de nos semblables pendant ces mêmes quatre ans, etc. Et cependant l'humanité compte, après toutes ces destructions, 23 millions de chômeurs tandis que, d'après l'Alliance Coopérative, deux millions et demi d'hommes, de femmes et d'enfants meurent de faim. Seul le Danemark, alors déjà gouverné par les socialistes, met à la disposition des chômeurs, au lieu de les détruire, les surplus de ses produits vivriers.

En France, les 700 décrets-lois de prélèvements sur les salaires, les pensions, etc. aboutissent, non à résorber, mais à doubler, de 1931 à 1935, le déficit budgétaire, à accroître la dette intérieure et les charges des budgets futurs. La production industrielle baisse de 31 % durant cette période, le prix du blé de 49 %. Le commerce extérieur est réduit des deux tiers et le commerce intérieur d'un tiers. Il y a 450.000 chômeurs inscrits en 1935 contre 10.000 en 1931, 11.000 faillites au lieu de 6.000, et 23 banques ferment les guichets.

2° Deuxième cause des événements : *les menaces fascistes* venant à la suite du scandale Stavisky dans lequel deux ministres, deux députés et deux journalistes sont compromis, qui entraîne, le 27 janvier 1934, la démission du Président du Conseil, Chautemps. Son successeur, Daladier, révoque immédiatement le préfet de police Chiappe et est, pour ce geste, abandonné par deux de ses ministres. Dans une confusion totale s'organise la manifestation du 6 février, Place de la Concorde, qui fait suite à de nombreuses manifestations motorisées des Croix de Feu du Colonel de Laroque.

Sur la place, dans la nuit, on met le feu aux autobus ; on coupe, à l'aide de rasoirs emmanchés sur des cannes, les jarrets des chevaux de la Garde républicaine. L'A.R.A.C. et des éléments d'extrême-gauche manifestent au milieu des fascistes. On compte 20 morts et 265 blessés. Daladier obtient 100 voix de majorité, mais croit devoir démissionner, malgré les instances de Léon Blum.

3° Troisième cause de la victoire du Front Populaire, *l'unité d'action* réalisée dans l'enthousiasme mais non sans difficulté. J'ai été étonné de lire, il y a trois jours, que les communistes « ont été les initiateurs et les animateurs du Front Populaire ». Les animateurs, oui certes, avec d'autres d'ailleurs. Mais non pas les initiateurs car voici ce que nous apprend l'Histoire :

Dès le 6 février, dans la soirée, les Fédérations socialistes de Seine et de Seine-et-Oise écrivent à la région parisienne du Parti communiste pour réaliser une entente. Le Parti communiste décide de manifester seul

le 9 février et l'on relève encore des morts au cours de cette journée. Entre le 9 et le 12, il modifie son attitude. Le Parti socialiste et la C.G.T. de Jouhaux préparent en effet pour cette journée une immense manifestation, de Vincennes à la Nation, ainsi que la grève générale permettant aux travailleurs de s'y rendre. Le Parti communiste et la C.G.T.U. s'y rallient au dernier moment. Il faut relire les lignes de Léon Blum sur la rencontre des trois colonnes : la nôtre, celle du P.C. et celle de la C.G.T.U. le long du parcours de notre manifestation, sur l'incertitude où l'on était quant au résultat de ces contacts et sur l'immense fraternisation spontanément déclenchée à la base.

Le 20 février, le Parti socialiste propose la création d'un Comité de coordination. Le 6 mars, l'*Humanité* répond : « Le Parti socialiste entraîne le prolétariat vers une action de défense du capitalisme. » Finalement, c'est le 4 juin, quatre mois après notre demande, que les pourparlers peuvent commencer; et c'est le 21 juillet qu'est signé le Pacte d'unité d'action, véritable armistice après quatorze ans de luttes fratricides acharnées.

Le Pacte prévoit des manifestations communes pour la défense de la République, l'aide mutuelle, l'arrêt des insultes, etc.

Les organisations de défense se multiplient, notamment les Comités de vigilance des intellectuels antifascistes; la Ligue des Droits de l'Homme coordonne ces divers mouvements. Ils sont dix qui organisent, le 14 juillet 1935, un immense défilé et prêtent le serment : « Nous resterons unis pour donner du pain aux travailleurs, du travail à la jeunesse, la paix au monde. »

Le 22 septembre 1935 est établi *une plate-forme d'action commune* des Partis socialiste et communiste, beaucoup plus timide que le programme socialiste de 1932, qui sera précisé encore et développé quelques mois plus tard. Cette plate-forme d'action commune est l'ébauche du programme du Rassemblement populaire. Ce dernier est en effet signé le 11 janvier 1936 et a une importance essentielle dans la suite des événements. C'est lui qui sera le programme du Gouvernement de Front Populaire. C'est l'exemple ainsi donné qui accélère le mouvement pour l'unification, officiellement proclamée en mars, entre la C.G.T. de Jouhaux et la C.G.T.U. de Frachon.

Nous avons donc le droit de dire que le Parti socialiste a été l'initiateur du Rassemblement populaire.

4° La quatrième raison enfin de notre victoire découle de *l'extraordinaire personnalité de Léon Blum.* Même les marxistes les plus orthodoxes doivent reconnaître l'influence de l'homme sur les événements. Son intelligence, son courage, son rayonnement dominaient, conquéraient les foules. Je puis dire que c'ets le seul homme avec lequel j'ai été en contact, sans avoir jamais pu « en faire le tour ». Vingt-six ans de collaboration étroite avec lui, de 1924 jusqu'à sa mort, m'ont donné cette certitude que j'avais tort dès que j'étais en désaccord avec lui. Il nous

avait, dès 1933, encouragé à créer l'Union des Techniciens socialistes, l'U.T.S., pour étudier, sous forme législative détaillée, ce que nous ferions au pouvoir. Léon Blum s'intéressait à tous les problèmes, même les plus techniques. J'ai eu, au cours de son gouvernement, à lui faire des exposés sur les moyens de substituer aux pyrites espagnols, dont nous privait la guerre, les soufres de Grèce, sur les perfectionnements à apporter aux moteurs de l'aviation de chasse, etc.

Crise économique et misère, provocations fascistes, unité d'action, rayonnement de Léon Blum, telles sont, à mon avis, les quatre causes de la victoire de 1936.

Cette victoire a presque dépassé nos espérances. Au premier tour du 26 avril, les candidats du Front Populaire ont recueilli 5,6 millions de voix sur un total de votants de 9,8, les femmes n'étant pas encore électrices. Après le deuxième tour, on constate que le P.C., avec 72 élus, a gagné 61 sièges; que le Parti socialiste, affaibli en 1933 par la scission néo-socialiste qui l'avait privé de 35 députés, en obtient 149, soit 52 de plus que le nombre de ses sortants; les petits groupes de gauche gagnent 20 sièges avec 47 au total. Mais en face de ces 133 sièges gagnés par l'aile gauche du Rassemblement populaire, le Parti radical en perd 50 et n'a plus que 110 élus.

Au total, le Rassemblement populaire dispose de 378 sièges contre 240 à l'ancienne majorité. C'est un résultat dont nous nous contenterions l'année prochaine; mais ce fut une grande surprise, surtout parce que, pour la première fois dans l'histoire politique du pays, le Parti socialiste passait devant le Parti radical.

II. — Qu'a fait le Front Populaire de sa victoire ?

1) Organisation gouvernementale

Léon Blum se trouve ainsi porté au pouvoir. Au Conseil national du 10 mai, sept jours après le ballottage, il se définit ainsi :

> « *Je ne sais si j'ai les qualités d'un chef dans une bataille aussi difficile. Je ne peux pas le savoir, pas plus exactement qu'aucun d'entre vous. C'est une épreuve que vous ferez sur moi et que je ferai sur moi-même. Mais il y a quelque chose qui ne me manquera jamais : c'est la résolution, c'est le courage et c'est la fidélité.* »

Il offre aussitôt la participation à tous les groupements associés. La C.G.T. réunifiée et le Parti communiste la refusent. Duclos a confirmé, en réponse à une question de moi, au Colloque de *Démocratie Nouvelle,* il y a quelques jours, qu'il avait regretté cette décision, sans pouvoir alors s'opposer à Thorez, qui la demandait.

Le gouvernement de Léon Blum comporte plusieurs innovations, que je me borne à schématiser : une Présidence du conseil sans portefeuille, permettant à son chef de se consacrer aux questions essentielles du moment; un Secrétariat général très étoffé, constituant une sorte de plaque tournante et chargé d'étudier, avant la signature du chef du gouvernement, toutes les questions à cheval sur plusieurs ministères et toutes celles n'en intéressant qu'un seul, mais susceptibles d'engager la politique du gouvernement. Je pourrais, par de nombreux exemples, vous montrer quel a été le rôle de ce Secrétariat général.

Troisième innovation : une hiérarchie ministérielle comprenant cinq chefs de groupements pouvant réunir des conseils partiels des ministres sous leur responsabilité. Dans l'idée de Léon Blum ce devaient être : Daladier pour les questions de *Défense nationale;* Yvon Delbos pour celles relatives *à l'Etranger et à la France d'Outremer;* Salengro pour tous les *ministères administratifs;* Auriol pour les *Finances et les Anciens Combattants;* Spinasse pour l'*Economie* et Lebas pour les *Affaires sociales.* En fait, des susceptibilités ont empêché le fonctionnement de ces comités, sauf celui de la Défense nationale.

Quatrième innovation : l'entrée au gouvernement de femmes, non encore électrices. Léon Blum a toujours qualifié de « demi-démocratie » un régime où les hommes ont seuls le droit de vote. Il ne s'inquiétait pas des conséquences du vote des femmes, celui-ci étant nécessaire parce que juste. Pour y habituer le pays, il a désigné d'abord deux femmes socialistes dans son gouvernement en y rapprochant un Prix Nobel de chimie, Irène Joliot-Curie, d'une modeste institutrice de province, Suzanne Lacore. Par la suite, sur demande de Daladier, il en a nommé une troisième, radicale, Madame Brunschvicg, femme du philosophe.

Enfin, Léon Blum innove en matière de départements ministériels en créant trois sous-secrétariats d'Etat, l'un à la Recherche scientifique, le deuxième à la protection de l'enfance, le troisième aux loisirs et aux sports, où Léo Lagrange a joué le rôle d'animateur que l'on n'a pas oublié.

Pendant toute cette période, du 3 mai au 4 juin, Sarraut règne sans gouverner et demande des conseils à Léon Blum, qui ne règne ni ne gouverne. Le Secrétariat général existe officieusement et met la dernière main aux projets de lois que le futur gouvernement déposera.

C'est alors que se produit le phénomène spécifique de l'occupation des usines. Il n'était pas absolument inédit. Il y avait eu une ou deux occupations dans le Nord en 1918 et toute une vague d'occupations en Italie en 1921, qui avaient contribué à amener Mussolini au pouvoir.

Dans la France de 1936, sans mot d'ordre des organisations syndicales, deux à trois millions d'hommes occupent leurs lieux de travail. Ils y restent d'abord en reclus, tous ensemble, puis s'organisent par roulement quand ils constatent que, sur la demande de Léon Blum, la police de Sarraut ne les chasse pas. L'état d'esprit de ces hommes est donné

par un incident minime mais qui m'a profondément impressionné. Le 5 juin, une conférence improvisée réunit à l'Hôtel Matignon Léon Blum, Léon Jouhaux et deux ou trois de ses collaborateurs de la C.G.T. : Charles Spinasse, Ministre de l'Economie nationale; Langeron, Préfet de Police et moi. L'objet de cet entretien est d'éviter que, comme don de joyeux avènement du gouvernement, les Parisiens soient privés de pain le lendemain matin. Il faut, dans ce but, ravitailler en mazout, dans la nuit même, les boulangers dont les fours vont s'éteindre. Tous les dépôts de pétrole sont occupés. J'ai mission de réquisitionner du mazout sur-le-champ, de préférence dans les dépôts français. Léon Jouhaux m'adjoint le sécrétaire général de la Fédération des Produits chimiques, un communiste, Finck.

Devant un premier dépôt, nous frappons à une porte verrouillée. Des visages apparaissent à une fenêtre, mais méfiants. Nous nous nommons. Nul occupant n'est syndiqué, ni ne reconnaît Finck ou moi-même. « Rien à faire, nous disent-ils, le mazout ne sortira pas d'ici. » Ils claquent la fenêtre et nous repartons plus loin. Le temps presse de plus en plus. Au deuxième dépôt, la conversation s'engage à travers une haute grille cadenassée et surmontée du drapeau rouge. Personne ici non plus n'est syndiqué ni ne connaît Finck; mais un communiste, entendant mon nom, dit : « Il y a des socialistes dans la place. Je vais en amener un pour qu'il vous reconnaisse. » Dès lors nous pouvons entrer, négocier, calmer les craintes des occupants qui, au début, nous disent : « Quand le patron reviendra ici, comment justifierons-nous les manquants ? Il ne faut rien laisser sortir, cela nous retomberait dessus. » Finalement, ayant expliqué la procédure de la réquisition, j'obtiens leur accord mais nous avions prévu des camions-citernes militaires pour enlever le mazout sur-le-champ. L'un de nos interlocuteurs éclate : « Pas de soldats ici. » Il nous a fallu, en pleine nuit, remplacer les « tringlots » sur les camions par des policiers en civil et fabriquer à la hâte pour les apposer sur les citernes des banderoles portant ces cinq mots : « Au service du Front Populaire. » Moyennant quoi, les Parisiens n'ont pas manqué de pain.

Incident significatif montrant la spontanéité de cet immense mouvement. Jailli de quelques usines, il s'est répandu partout, qu'il y ait ou non des syndiqués ou des militants politiques dans l'établissement, parce qu'il a correspondu à l'état d'esprit de la classe ouvrière qui, à la suite de la victoire électorale, se sait victorieuse à court terme, mais se refuse à patienter quelques jours encore.

2) Présentation du gouvernement

Le 4 juin, Léon Blum, convoqué à 18 heures, publie la liste complète de son gouvernement trois heures plus tard et envoie immédiatement Salengro, et Lebas occuper les ministères de l'Intérieur et du Travail. Le 5 juin au matin, le Conseil de Cabinet se réunit et à 12 heures 30

la déclaration suivante est lue à la radio par Léon Blum, en raison de l'urgence et malgré son scrupule de s'adresser au pays avant de se présenter à la Chambre.

« *Le gouvernement de Front Populaire est constitué. Il se présentera demain devant les Chambres. Dès aujourd'hui, il veut prendre contact avec le pays. Son programme est celui du Front Populaire* (...) *L'action du gouvernement, pour être efficace, doit s'exercer dans la sécurité publique. Il demande donc aux travailleurs de s'en remettre à la loi pour celles de leurs revendications qui doivent être réglées par la loi, de poursuivre les autres dans le calme, la dignité, la discipline.* »

Le lendemain, 6 juin, Léon Blum se présente devant la Chambre. Ses formules trouvent leur pleine valeur aujourd'hui même :

« *Nous ne revendiquons pas d'autre autorité que celle qui est pleinement compatible avec les principes de la démocratie* (...) *Ce qui crée l'autorité dans une démocratie, c'est la rapidité et l'énergie d'une action méthodiquement concertée. C'est la conformité de cette action avec les décisions du corps électoral* (...) *Nous espérons ranimer jusque dans les profondeurs de la nation sa foi en elle-même, dans son avenir, dans son destin. La fidélité à nos engagements sera notre règle. Le bien public sera notre but.* »

Le vote de confiance intervient par 384 voix contre 210, c'est-à-dire avec 6 voix favorables de plus que le Front Populaire ne compte d'élus et 30 opposants de moins que les chiffres officiels de l'opposition.

3) Les accords Matignon

Ce même jour, dans la soirée, Léon Blum réunit les représentants du patronat et de la classe ouvrière. La discussion dure toute la soirée à l'Hôtel Matignon et se termine le 7 juin, à 3 heures du matin. La C.G.T. est représentée par Jouhaux, Frachon, Semat, Cordier et Belin; le Conseil national du patronat français par son Président Duchemin; Richemont, Président des Chemins de fer d'Orléans; Dalbouze et Lambert-Ribot, son Secrétaire général; le gouvernement enfin par Léon Blum et ses plus proches collaborateurs, par Spinasse remplaçant Lebas, rappelé à Roubaix dont il est maire.

Cela a été une situation poignante. J'entends encore, au cours d'une discussion, Frachon, sursautant et, dressé face aux patrons, leur criant : « Mais vous ne comprenez donc pas ce qui se passe. Vous ne comprenez pas que la classe ouvrière a vécu comme dans une tombe et qu'aujourd'hui la pierre s'est soulevée. Elle revoit la lumière; elle veut vivre. » Et l'un des patrons, je crois me rappeler que c'est Richemont, répondant : « C'est vrai. Nous n'avons pas fait tout notre devoir : nous ne savions pas qu'il y avait tant de misère. »

Finalement, on décide :

1) Le relèvement de tous les salaires anormalement bas, qui se révèleront être légion, suivi d'une hausse générale des salaires de 15 % à la base et de 7 % au sommet, la moyenne générale ne devant pas dépasser 12 % par entreprise.
2) L'acceptation par le patronat des conventions collectives du travail avec la reconnaissance du droit syndical, l'interdiction de la discrimination en matière d'embauche, de discipline et de licenciement.
3) L'abandon par les patrons de toute sanction pour fait de grève.
4) La C.G.T. conseillera aux travailleurs de décider la reprise du travail « dès que la direction locale aura accepté l'accord général et que des pourparlers seront entrepris pour son application à l'usine ».
5) Le patronat accepte enfin la création des délégués ouvriers.

A la sortie de cette conférence, les représentants du gouvernement et des ouvriers étaient joyeux; ceux du patronat à la fois abattus et détendus : l'accord leur coûtait cher, mais ils allaient retrouver la jouissance de leurs usines.

Pouvait-on, cette année-là, faire plus ? Des gauchistes l'ont soutenu, mais après coup. Dans ce colloque récent de *Démocratie nouvelle,* François Billoux a dit : « Est-ce que tout était possible avec le Front Populaire ? Nous avons répondu " non ". Nous pensions, et j'ai continué à penser, que cela correspondait à la situation. »

Pierre Cot, membre de ce gouvernement, disait, dans ce même colloque : « Quand le Front Populaire a pris le pouvoir, la situation n'était pas révolutionnaire et ne se prêtait pas à des réformes de structure profondes. Mais un an après, quand le Sénat a renversé le gouvernement, la situation était moins révolutionnaire encore. »

4) Conséquences des Accords Matignon

De très nombreux arbitrages vont être rendus. Les délégués ouvriers affluent à la Présidence, de préférence au Ministère du Travail dont ils se méfient. Ils demandent à Léon Blum d'arbitrer. Celui-ci ne peut le faire, me renvoie les délégations. Le Secrétariat général est vite submergé; il connaît des heures dramatiques; il appelle à l'aide Dormoy, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence. L'Hôtel Matignon devient une immense ruche à arbitrages.

5) Rentrée parlementaire

Le mardi 9 juin, jour de la rentrée, le gouvernement dépose à la fois sur le bureau de la Chambre cinq projets de lois :

— Loi sur les conventions collectives	votée à la Chambre	le 11
	votée au Sénat	le 17
	promulguée	le 24
— Loi sur les 40 heures	votée à la Chambre	le 12
	votée au Sénat	le 18
	promulguée	le 26
— Loi sur les congés payés	votée à la Chambre	le 11
	votée au Sénat	le 17
	promulguée	le 26
— Suppression de l'impôt sur les pensions de guerre	votée à la Chambre	le 11
	votée au Sénat	le 17
	promulguée	le 21
— Suppression du prélèvement sur les petits traitements	votée à la Chambre	le 11
	votée au Sénat	le 17
	promulguée	le 24

Le jeudi 11 juin, quatre nouveaux projets sont déposés visant l'amnistie, la prolongation de la scolarité à quatorze ans, des majorations aux fonctionnaires anciens combattants, et des modifications à la limite d'âge des fonctionnaires. Ces projets sont tous promulgués entre le 12 août et le 20 août.

Une semaine plus tard, le 18 juin, est déposé le projet créant l'Office du blé en même temps que sont pris deux décrets, l'un relevant la retraite des ouvriers mineurs, l'autre étendant les allocations familiales à l'agriculture.

Le vendredi 19 juin sont déposés deux textes essentiels sur la démocratisation du statut de la Banque de France et sur la nationalisation des fabrications d'armes de guerre.

Le 30 juin c'est, enfin, le projet de grands travaux contre le chômage; puis, le 9 juillet, l'organisation du marché charbonnier; le 21, la mobilisation des créances commerciales et la répression de la hausse illicite; le 23, des textes d'aide aux artisans, aux commerçants, industriels et agriculteurs, ainsi que le projet créant la Caisse nationale des marchés; le 30 juillet, un projet sur la retraite des ouvriers des industries connexes des mines; le 1er août, un texte améliorant les assurances sociales; le 4 août, deux projets de lois donnant des délais de paiement aux industriels et commerçants et aux agriculteurs; le 11, l'insaisissabilité des allocations de chômage, etc.

Tous ces textes, sans exception aucune, sont votés par les deux Assemblées et promulgués avant la séparation des Chambres, le 15 août. Il y aurait fort à dire sur chacun d'eux. Nous n'en avons pas le temps.

Indiquons seulement que la loi sur les congés payés est peut-être la plus grande réforme sociale intervenue dans notre pays. Un mois après sa promulgation, 600.000 billets de congés payés, institués par

Lagrange, avaient été distribués. A ces voyageurs s'ajoutent ceux partant à bicyclette ou en tandem dont la vue sur nos routes émouvait profondément Léon Blum. « Ils ont, eux aussi, le droit de connaître la France », me dit-il un jour.

La loi sur les conventions collectives prévoyait l'extension automatique de l'accord Matignon à toute industrie ou usine se refusant à l'appliquer. Elle violait le vieux principe que « Charbonnier est maître chez lui ».

La loi de 40 heures était une loi-cadre comportant des décrets d'application pour chaque branche, qui se sont succédé jusqu'en fin d'année. Il s'agissait de répartir le travail plus justement entre les millions d'hommes qui travaillaient auparavant 48 heures par semaine et les 450.000 chômeurs qu'il fallait résorber. Cette loi n'a pas été aisément acceptée. J'entends encore le Président Lebrun, consultant de l'œil le Conseil des Ministres du 25 juin dans l'espoir d'y déceler un opposant et, dans le silence général, prenant sa plume en disant : « Messieurs, puisque vous êtes tous d'accord, je signe. Je signe la mort dans l'âme. Je signe parce que c'est mon devoir. »

La prolongation de la scolarité entraînait la présence à l'école de 220.000 enfants pendant un an de plus. Elle obligeait à créer 5.200 postes. Les crédits de constructions scolaires sont passés de 14 millions par mois avant l'arrivée au pouvoir de Léon Blum à 44 millions à partir de juin. Nous pouvons comparer avec la situation actuelle, alors que la prolongation de quatorze à seize ans est votée mais non encore appliquée.

L'Office du blé a eu pour objet de mettre fin à la spéculation monstre qui faisait que les petits producteurs, pressés de vendre, cédaient leur blé au plus bas prix après la moisson, en général à 70 F le quintal, alors que les gros producteurs, pouvant patienter, l'engrangeaient et le vendaient à des cours deux fois plus élevés. Comme la loi sur les congés payés, l'Office du blé a survécu à tous les régimes de réaction que la France a subis depuis lors. Seul, son nom a changé.

La nationalisation des fabrications d'armement a permis l'expropriation, totale ou partielle, de Brandt, de Renault, de Manurhin, d'Hotchkiss, de Schneider, de Saint-Tropez, de la Pyrotechnie française, des Ateliers de Normandie, de sociétés aériennes, etc. Nous avons malheureusement laissé subsister alors les bureaux d'études privés qui ont redonné naissance aux constructions privées d'avions et aux scandales actuels que chacun connaît.

Le plan de Grands Travaux pour lutter contre le chômage correspondait à 20 milliards d'investissements en trois ans, soit 7 milliards par an, équivalant à 2 milliards et demi de francs d'aujourd'hui. Il se traduisait par une augmentation de 15 % du budget total de l'Etat et par le triplement des crédits du ministère des Travaux publics.

Les crédits en ont été répartis par arbitrage du Secrétariat général, astreint seulement par la loi à en réserver un quart à l'Agriculture et un quart à l'Education Nationale.

6) Fin de la première période

Ainsi, les trois premiers mois du gouvernement de Front Populaire ont été marqués par cette activité sans précédent, que l'on vient de schématiser.

III. — Fin du gouvernement de Front Populaire

La deuxième partie de la vie du gouvernement de Front Populaire a été marquée essentiellement par le développement de la guerre d'Espagne, la dévaluation et la pause.

La guerre d'Espagne est, pour nous tous et pour Léon Blum au premier chef, une douloureuse tragédie. Elle débute, le 18 juillet, par l'insurrection de Franco aux Canaries et en Afrique, qui gagne rapidement l'Andalousie, puis la majeure partie de la Péninsule. Le Gouvernement de Léon Blum est contraint de prendre trois positions successives.

Sa première attitude a été maintenue du 18 juillet au 8 août, pendant trois semaines dramatiques. Giral remplace, le lendemain de l'insurrection, Casares Quiroga à la tête du gouvernement espagnol. Il lance, ce même 19 juillet, un appel télégraphique angoissé à Léon Blum : « Sommes surpris par coup militaire dangereux. Vous demandons de nous aider par armes et avions. Fraternellement. Giral. » Hélas, ce télégramme est expédié *en clair*. Il y a des traîtres à l'ambassade d'Espagne à Paris, et ailleurs aussi. Tous les journalistes, puis toutes les chancelleries sont bientôt au courant.

Léon Blum n'hésite pas. Il donne sur-le-champ les instructions nécessaires. Nous disposons de stocks disponibles très faibles. Néanmoins, des bombardiers légers, des mitrailleuses, des canons de campagne, des munitions sont livrés par la France. Chacun s'y emploie, notamment Pierre Cot et son cabinet militaire à l'Air, Jean Moulin, son directeur de cabinet civil — qui deviendra le héros et le martyr de la Résistance —, Cusin, au cabinet de Vincent Auriol et au service des douanes, moi au Secrétariat général, etc.

Mais à Londres, où il se rend le 23 juillet, Léon Blum est frappé par la réserve d'Eden, qui connaît déjà l'appel de Giral, et qui conseillera à Léon Blum une extrême prudence. Quand le Président du Conseil rentre le 24, il trouve au Bourget non seulement André Blumel et moi, venus l'attendre sur le terrain, mais aussi le vice-président du Conseil, Camille Chautemps, qui tient à lui faire connaître sur-le-champ son anxiété à propos de nos fournitures d'armes et l'évolution hostile à ces livraisons de certains milieux radicaux. Léon Blum doit choisir entre une rupture au sein du gouvernement et une inflexion de sa politique de livraison d'armes. Après avoir pris contact avec le gouvernement républicain espagnol, qui fait connaître l'importance attachée à son maintien au pouvoir, Léon Blum accepte au Conseil des Ministres du 25 juillet que les livraisons directes

du gouvernement français au gouvernement espagnol soient suspendues. Mais la fourniture par les industriels privés reste autorisée. Reste également autorisée, la livraison d'armes au gouvernement mexicain, qui se chargera de dérouter vers l'Espagne les navires après leur sortie des eaux territoriales.

En même temps, Mussolini et Hitler avaient été saisis par Franco de demandes d'aide, qu'ils décident de satisfaire. Des avions italiens — six, sauf erreur — partent du sud de la péninsule vers le Maroc espagnol — où l'insurrection a triomphé. Deux d'entre eux s'abattent le 30 juillet en Afrique du Nord française, à proximité de la frontière algéro-marocaine. Lorsque ces nouvelles sont connues, le Conseil des Ministres français décide, lors de sa réunion du 1er août, de reprendre sa liberté. Plusieurs livraisons sont autorisées les 2 et 3 août.

Mais les stocks dont disposent Mussolini et Hitler sont considérables; ils aident Franco, plus que la France ne peut aider le gouvernement républicain espagnol. Une négociation est entreprise par le Quai d'Orsay pour la conclusion d'engagements internationaux de non-intervention par tous les pays intéressés. Avant de se résigner à cette politique, Léon Blum essaie à nouveau de modifier la position du gouvernement anglais en faisant valoir, par l'intermédiaire de l'Amirauté britannique, les considérations de stratégie militaire internationale. Le 30 juillet, l'Amiral Darlan et moi sommes séparément à Londres, pour des objets différents. Darlan doit « contacter » les chefs de la Royal Navy en vue de connaître leur position dans le conflit espagnol. Nous en rapportons, à l'insu l'un de l'autre, la même certitude, qui renforce l'impression de Léon Blum cinq jours auparavant : l'Angleterre ne bougera pas si la guerre éclate à propos de l'Espagne. On me rapporte ce mot, attribué au Premier ministre Chamberlain : « Nous autres, Anglais, nous haïssons le fascisme. Mais nous haïssons autant le bolchevisme. Si donc il est un pays au monde où fascistes et bolchevistes s'entretuent, c'est grand bien pour l'humanité. » Mot cruel et, au surplus, inexact : ni dans le gouvernement Casares Quiroga, ni dans celui de Giral, il n'y a de communistes, ni même de socialistes. Les uns et les autres ne participeront au pouvoir qu'à partir du 4 septembre 1936, et jusqu'à la fin de la République, dans les gouvernements successifs dirigés par les socialistes Largo Caballero et Juan Negrin.

La deuxième position française est fixée le 8 août 1936. L'attitude du gouvernement britannique et les réactions d'une large partie de l'opinion française débordant les rangs de l'opposition, d'une part, l'aide massive que Hitler et Mussolini décident d'apporter à Franco et que la nôtre ne pourra jamais compenser, d'autre part, amènent Léon Blum à adopter une formule de non-intervention. Il présente un plan qu'acceptent successivement l'Allemagne, l'Italie, l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne. Aussi le Conseil des ministres du 8 août décide-t-il de suspendre les livraisons d'armes.

Mais il ne s'y résigne qu'après que j'aie appris en séance par les communications de Jean Moulin à mon cabinet, et transmis à Léon Blum, les nouvelles des décollages successifs de Pau des douze avions restant encore à livrer. C'est quand le dernier pilote espagnol a franchi les Pyrénées que la discussion est close en Conseil et l'arrêt des livraisons décidé.

C'est alors la « non-intervention théorique », mais unilatérale. Un comité international de contrôle de la non-intervention fonctionne dans des conditions qui seraient burlesques, si la tragédie ne s'étendait en Espagne. Pseudo-volontaires en unités constituées et matériels nombreux partent par mer d'Italie et d'Allemagne, sans que le contrôle international puisse ou veuille intercepter les transports. Le gouvernement légitime, lui, ne reçoit plus que fort peu d'armes, livrées par des intermédiaires qui le rançonnent, et quelques volontaires, premiers éléments des futures brigades internationales, s'infiltrent à travers la France par les Pyrénées.

La preuve est assez vite obtenue des violations systématiques de l'accord de non-intervention par le fascisme et le nazisme. Le gouvernement français ne dénonce pourtant pas cet accord, mais pratique, selon le mot de Léon Blum, la « non-intervention élastique ». C'est la troisième attitude, qui durera jusqu'à la chute du ministère, en juin 1937. Le gouvernement ferme les yeux sur les passages de volontaires qui se multiplient; vend à nouveau des armes, dans la très faible mesure des disponibilités; autorise surtout le transit de matériels soviétiques, achetés contre remise de l'or espagnol, que l'U.R.S.S. préfère livrer non dans un port espagnol ni même sur la côte française de la Méditerranée, mais à Dunkerque ou dans nos ports de la Manche. Cusin, le collaborateur de Vincent Auriol, qui appartient au service des douanes, organise des convois de camions plombés en transit à travers toute la France, de Dunkerque à Cerbère, des douaniers voisinant avec les chauffeurs pour veiller à l'intégrité des plombs de douane. On a évalué à quelque douze mille tonnes le matériel ayant ainsi transité en septembre et en octobre 1936.

Le 5 décembre, la Chambre discute des interpellations de politique étrangère. Les dirigeants communistes Thorez et Duclos sont reçus chaque semaine par Léon Blum et informés par lui de la situation. Ils savent quelle aide la France apporte à la République espagnole. Cela n'empêche pas leurs amis de mener campagne dans le pays comme s'ils ignoraient tout des efforts de Léon Blum.

Dans le débat, le chef du gouvernement est amené à poser la question de confiance. Celle-ci est votée par 350 voix contre 171. Pour la première fois, les 72 élus communistes se séparent de la majorité. Ils s'abstiennent et expliquent avec beaucoup d'hostilité les raisons de cette abstention.

Un Conseil de cabinet se tient aussitôt après le vote, à la Chambre même. Léon Blum nous interroge. Certains ministres, notamment Pierre Cot, Maurice Violette, quelques socialistes dont moi, préconisent la

démission. Notre programme est réalisé; nous n'avons rien à gagner à demeurer au pouvoir quand la majorité se disloque, car nous ne pourrons plus agir utilement. D'autres — la plupart des radicaux et quelques socialistes — redoutent au contraire qu'une crise ouverte dans de telles conditions ne soit pas comprise, ni dans le pays ni à l'étranger, qu'elle diminue la situation de la France et compromette les conquêtes sociales qui viennent d'être réalisées.

La discussion se prolonge tandis que Léon Blum se retire dans le cabinet réservé au président du Conseil, voisin du salon des ministres. Il peut joindre au téléphone Alvarez del Vayo, ministre des Affaires Etrangères du gouvernement de Largo Caballero, replié depuis un mois de Madrid à Valence, et lui expose la situation politique en France. Del Vayo insiste vivement pour que Léon Blum reste au pouvoir, dans l'intérêt même de la République espagnole. C'est, au retour parmi nous, de Léon Blum, l'argument déterminant, qui nous fait unanimement décider de ne pas ouvrir de crise et d'accepter l'abstention d'un groupe de la majorité.

2) Dévaluation

La dévaluation date de septembre 1936. Vingt-cinq milliards de francs avaient émigré sous les gouvernements précédant celui de Léon Blum et ne revenaient pas. C'est un fait qu'oublient ceux qui, aujourd'hui, critiquent doctoralement les décisions de l'époque. Nos prix étaient trop élevés pour exporter. D'où une longue négociation entre Vincent Auriol et Morgenthau, Secrétaire d'Etat au Trésor américain, tendant non pas simplement à dévaluer en exposant la France au risque de mesures douanières compensatrices, mais à signer avec Londres et Washington un véritable traité de paix monétaire comportant l'absence de toute majoration des tarifs douaniers de ces deux pays en échange de la fixation d'un taux de dévaluation acceptable pour chacun.

Il eût, politiquement, été plus facile de dévaluer dans les premiers jours de l'existence du gouvernement de Front Populaire pour montrer que cette dévaluation avait été recueillie dans l'héritage de nos prédécesseurs. Mais elle eût constitué, comme toujours précédemment, un geste unilatéral, vite annulé par des mesures de protection dans les autres pays. A partir du moment où l'on négociait, il y fallait du temps; c'est ce qui explique que la dévaluation se soit produite en septembre et non pas en juin. Elle a donné son plein effet, puisque, pour la première fois, elle n'a été suivie d'aucune contrepartie de taxes douanières. Je ne veux pas insister sur toutes les erreurs dites à ce sujet, notamment récemment à la Fondation des Sciences politiques par des professeurs raisonnant sur des textes, sans considération des faits.

3) La pause

La pause intervient en janvier 1937. Certains la représentent comme une capitulation, alors qu'elle est le résultat d'une distorsion économique singulière.

Le pays s'est adapté aux mesures de juin 1936. Les courants économiques sont réamorcés, le chômage en cours de résorption, la production en augmentation. Mais, en sens inverse, le budget et la trésorerie n'ont pas encore retrouvé leur équilibre; les capitaux émigrés avant juin 1936 ne sont que partiellement rentrés. La France manque de fonds pour alimenter son industrie renaissante, qui exige des investissements massifs sans lesquels la crise peut renaître. Les besoins privés, notamment en produits importés, croissent rapidement.

Pour consolider les progrès réalisés, il faut, dans le cadre du régime, faire sortir les capitaux de leurs cachettes ou de leur exil, accroître les plus-values, équilibrer le budget, ranimer la trésorerie. Il ne s'agit ni de renoncer aux conquêtes sociales ni de battre en retraite, mais de ne pas apporter de charges nouvelles à l'économie privée et aux finances publiques, de les laisser « respirer » tout en consolidant les avantages acquis. D'où l'idée de la pause.

On l'a discutée. Certains d'entre nous même auraient préféré démissionner plutôt que de proclamer cette pause. Si Léon Blum s'y est résolu, c'est qu'il considérait sa mission comme inachevée.

Il a eu à s'occuper des problèmes coloniaux, à connaître d'un grave incident, survenu entre Chautemps, alors Président du Conseil, et la Fédération des élus musulmans. Les délégués de celle-ci — grands chefs de douars, caïds et pachas — étaient venus à Paris où Chautemps avait refusé de les recevoir à la demande de Peyrouton, Gouverneur général et plus tard grand ami de Vichy, sous prétexte qu'ils n'avaient pas demandé à celui-ci l'autorisation de se rendre à Paris.

Quand je parle de cet incident à Léon Blum, il me répond : « *Convoquez-les tout de suite.* » Quelques jours plus tard, ils sont une soixantaine, en tenues somptueuses, couverts de décorations, dans son bureau. Il leur fait face, seul au mur, et commence ainsi :

> « *Messieurs, mieux que d'autres nous comprenons vos blessures d'amour-propre, vos souffrances car nos ancêtres, ceux de Jules Moch comme les miens, ont été, eux aussi, des parias et des persécutés. Nos malheurs ont pris fin, les vôtres vont cesser.* »

Et il leur expose le projet dit Blum-Violette faisant d'eux des citoyens à part entière qui, hélas ! est par la suite rejeté par le Sénat et qui nous aurait valu, à tout le moins, une plus longue présence en Algérie, peut-être même l'assimilation.

De même, Léon Blum s'est passionné pour le projet d'alliance et de

double nationalité que Pierre Vienot rêvait de substituer aux mandats sur la Syrie et le Liban et qui fut, lui aussi, enterré au Sénat.

Il était prêt à tout pour la paix. Sa pire épreuve morale fut sans doute de recevoir, dans le plus grand secret, le Docteur Schacht, Ministre des Finances d'Hitler, — qui était d'ailleurs plus technicien que sectaire, — avec lequel Léon Blum s'est longuement entretenu un soir des moyens de réduire la tension en Europe.

Tous ces efforts parallèles, suivant la grande transformation sociale marquant l'œuvre de ce gouvernement, passionnaient Léon Blum et suffisent à expliquer qu'il soit resté au pouvoir tout en proclamant la pause.

IV. — Conclusion

Ce qui restera de l'œuvre de Léon Blum, c'est la profonde transformation des rapports sociaux résultant des mesures proposées, votées et promulguées dans les trois premiers mois de son gouvernement. Il aura eu la fierté de mettre la France en avance sur tous les autres pays industralisés en matière sociale.

La meilleure conclusion d'un exposé commémoratif comme celui-ci est de rappeler simplement son discours du 13 août 1936, au moment où il se préparait à clore la session du Parlement.

Voici en quels termes, Léon Blum s'est alors exprimé :

« *Le samedi 6 juin, le gouvernement se présentait devant les Chambres et voici comment il s'exprimait dans sa déclaration : dès le début de la semaine prochaine nous déposerons sur le bureau de la Chambre un ensemble de projets de lois dont nous demanderons aux deux Assemblées d'assurer le vote avant leur séparation.*

« *Ces projets de lois concerneront :*

« *l'amnistie :*	UNE LARGE LOI D'AMNISTIE EST VOTÉE ;
« *la semaine de 40 heures :*	LA SEMAINE DE 40 HEURES EST VOTÉE ;
« *les congés payés :*	UNE LOI SUR LES CONGÉS PAYÉS EST VOTÉE ;
« *un plan de grands travaux :*	LE PLAN DE GRANDS TRAVAUX EST VOTÉ ;
« *la nationalisation des fabrications d'armements de guerre :*	CETTE NATIONALISATION EST VOTÉE ;

« *l'Office du blé :*	L'Office du blé vient d'être voté ;
« *la prolongation de la scolarité :*	La prolongation de la scolarité est votée ;
« *une refonte du statut de la Banque de France :*	La refonte du statut de la Banque de France est votée ;
« *une première révision des décrets lois :*	La première révision des décrets-lois est votée.

« Il n'y a pas un seul des engagements pris par le gouvernement dans sa déclaration ministérielle qui n'ait été tenu avant la clôture de la session.

« Nous ne nous sommes pas bornés à tenir nos engagements. Les deux Chambres ont voté, en sus des lois énumérées dans la déclaration ministérielle, celle qui frappe l'évasion fiscale et qui essaie de prévenir l'évasion des capitaux; les lois d'assistance au commerce, à l'industrie, à l'exportation; la réorganisation de l'assurance-crédit; la loi sur l'organisation du marché charbonnier; le texte sur la hausse illicite; la loi sur la retraite des ouvriers mineurs; l'abaissement de la limite d'âge; des textes qui suspendent les dettes contre les commerçants et qui aménagent les dettes permanentes.

« En dix semaines a été accomplie une œuvre législative dont je ne crois pas que l'histoire parlementaire de ce pays offre beaucoup d'exemples.

« Je peux rappeler aussi que le plus puissant mouvement de revendications sociales qu'on ait connu dans ce pays depuis de longues années, et peut-être depuis le début de la III^e^ République, s'est terminé sans qu'un seul acte de force ait dû être accompli et par le seul fait de la persuasion et de la conciliation. »

Telle est l'œuvre dont nous gardons fièrement le souvenir. Hélas ! d'autres la voient différemment et bien injustement.

Dans un de ses discours de 1965, reproduit dans *Spécial sonore* de juin 1966, le Général de Gaulle, Chef de l'Etat, a cru pouvoir porter le jugement suivant :

« Le régime de Front Populaire, la majorité de Front Populaire, la Chambre de Front Populaire, le gouvernement de Front Populaire, ça a fini par le désastre de Sedan, l'abdication de la République et la capitulation devant l'ennemi. Du reste, je me hâte de vous dire que si, au lieu du gouvernement de Front Populaire, c'est-à-dire les Partis du Front Populaire, cela avait été le gouvernement des autres Partis, des partis conservateurs, ç'aurait été probablement la même chose. »

Jugement indigne d'un homme de bonne foi, qui avilit son auteur et qui ne mérite pas que nous nous y attardions. Nous gardons fièrement le souvenir de Léon Blum et du Front Populaire et nous poursuivrons, en la redoublant, notre lutte contre le pouvoir personnel, pour la démocratie, pour la justice sociale, pour la paix.

JULES MOCH

* *

Bibliographie

Le 30e anniversaire du Front Populaire a suscité une abondante littérature. Nous donnons ici une liste, certainement incomplète, d'ouvrages parus à cette occasion et signalons que de très nombreux articles publiés dans la plupart des quotidiens et des hebdomadaires ont témoigné de l'intérêt attaché à cet événement.

L. BODIN et J. TOUCHARD : « Front Populaire 1936 ». Collection « Kiosque », Armand-Collin.

Ed. BONNEFOUS : « Du Front Populaire à Munich, 1936-1938 ». P.U.F., (tome 6 de l'Histoire politique de la IIIe République).

G. LEFRANC : « Histoire du Front Populaire », Payot.

G. LEFRANC : « Juin 1936 ». Collection « Archives », (Julliard).

G. LEFRANC : « Le Front Populaire », (Que sais-je ?). Presses Universitaires de France.

J. GRANDMOUGIN : « Histoire du Front Populaire ». Albin Michel.

M. CHAVARDÈS : « Eté 1936 ». Calmann-Lévy.

* *

Le Mouvement Social, n° 64, janvier-mars 1966.

La Revue Socialiste, n° 194, juin 1966.

Démocratie Nouvelle, n° 5, mai 1966.

Revue « *Creuset* », n° 1, mai-juin 1966 (Groupe de travail, Marcq-en-Baroeul, Nord).

Histoire pour tous, n° 74, juin 1966.

Revue « *Pourquoi* » de la Ligue de l'Enseignement, mai-juin 1966 ; novembre 1966.

Options (Revue mensuelle de l'Union générale des ingénieurs et cadres C.G.T.), avril 1966.

• TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Ginette LEMARCHAND : « Juin 1936 à Caen ». Extrait d'un D.E.S. (Professeur Vidalenc), 1964 ; in *Le Mouvement Social*, n° 55, avril-juin 1966.

Léon Blum
Humanist in politics

par Joël Colton

La biographie rédigée par Joël Colton, professeur à l'Université de Duke, est le second ouvrage sur Léon Blum paraissant aux Etats-Unis depuis trois ans. Comme le premier [1], c'est un ouvrage destiné essentiellement aux milieux universitaires. C'est un récit complet de sa vie et une analyse sobre de ses idées et de son action. Une excellente bibliographie commentée le complète.

L'auteur brosse le tableau des multiples centres d'activité de Léon Blum. Il décrit aussi bien ses débuts littéraires, son travail de juriste, que son action politique. Ses explications de la pensée du leader socialiste sont d'une clarté cartésienne. Pour les rendre plus précises encore, le professeur Joël Colton n'hésite pas à dévoiler à ses lecteurs les complications de la vie politique française. Les traductions de textes français, qu'il a faites lui-même, sont excellentes. On suit avec intérêt action et idées de Léon Blum à travers l'avalanche d'événements auxquels, surtout entre 1934 et la Libération, il doit faire face. L'auteur a su équilibrer sa présentation de multiples détails dont tous n'étaient peut-être pas nécessaires à l'éclairage des faits.

Le sous-titre « Humanist in Politics », fournit la clé de l'étude [2]. L'auteur, en effet, met en relief les difficultés, sinon, selon lui, l'impossibilité, de concilier humanisme et politique. On pourrait croire, à l'entendre, que le choix se limite entre être impitoyable ou être voué à l'échec. Avec hésitation, Joël Colton prend néanmoins parti pour son héros. Cette hésitation est d'ailleurs largement répandue chez les écrivains parlant du socialisme démocratique en général et de Léon Blum en particulier. Beaucoup croient au mythe de l'efficacité bolchevique et le confondent avec la vérité. Pour eux, Lénine est l'homme politique idéal de gauche; c'est le succès. Or la Révolution mondiale n'a pas suivi la prise du pouvoir communiste en Russie, tandis que le Front Populaire, moins présomptueux au départ, a changé la vie de la France.

Son souci d'objectivité et ses hésitations fournissent à Joël Colton des conclusions relativement contradictoires. D'une part, il note que le bilan du gouvernement de Front Populaire est mitigé, que le pays n'a

1. « Léon Blum, evolution of a socialist » par Marie-Louise Elliot Dalby. (New-York, 1963.)
2. New-York, Alfred A. Knopf, 1966. Publié simultanément à Toronto (Canada), par Randon House of Canada.

pas été unifié, mais divisé, que la désillusion qui a suivi de trop grandes promesses a conduit à l'apathie, au désenchantement, dont devaient profiter Vichy et le communisme. D'autre part, il écrit : « Les réformes syndicales ont été introduites au moment où la menace nazie rendait le réarmement impératif. » Mais, ajoute-t-il aussitôt, « ces mêmes réformes, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps, ont empêché une guerre civile possible. Elles ont, de plus, jeté les bases d'une nouvelle forme de république sociale, dont la classe ouvrière faisait intégralement partie. L'esprit de la Résistance, les mesures de nationalisations prises à la Libération et les économies mixtes des quatrième et cinquième Républiques découlent des réformes du Front Populaire ».

De deux choses, l'une : si les réformes du Front Populaire ont créé les bases d'une république sociale et ont empêché une guerre possible, pourquoi dire qu'elles sont intervenues à un mauvais moment ? Pourquoi les diminuer ?

La même remarque peut être faite en ce qui concerne le réarmement. Le professeur Colton semble mettre les réformes à l'origine de la responsabilité du manque de préparation militaire. Puis, la page suivante, il reconnaît que Léon Blum, « malgré l'antimilitarisme de toute sa vie et sa prédisposition au pacifisme, accepte la nécessité de réarmer et introduisit le premier programme sérieux, mais trop tardif, du réarmement ». Il reconnaît simultanément que Léon Blum n'était pas responsable du fait que l'effort est venu trop tard, ni de l'incapacité des chefs militaires à accepter les méthodes de tactique moderne.

Joël Colton déclare que l'erreur la plus sérieuse de Léon Blum a été « l'abandon de la République espagnole ». Mais il ajoute que, pour agir autrement, le Président du Conseil de 1936 aurait dû risquer le refus du gouvernement de Londres et une rupture de l'alliance franco-britannique, ainsi que l'opposition des radicaux, et qu'une politique de soutien actif et inconditionnel à l'Espagne aurait pu amener la guerre civile en France. Or, M. Hugh Thomas, dans son histoire magistrale de la Guerre civile espagnole, affirme que la politique de non-intervention était celle du gouvernement britannique et que le gouvernement français craignait trop l'Allemagne pour risquer d'être isolée en affrontant son allié principal.

Dans la lumière de nos connaissances actuelles, Léon Blum aurait-il pu agir autrement ? La condamnation n'est que trop facile mais correspond-elle aux réalités politiques de 1936-1937 ? La réponse penche plutôt dans la direction d'une compréhension de la contrainte dans laquelle se trouva le gouvernement Léon Blum en ce qui concerne cette question tragique et épineuse.

D'ailleurs un problème à étudier, non pas seulement en politique étrangère mais aussi en politique intérieure, serait celui de l'étendue de la liberté d'action de n'importe quel gouvernement. Autrement dit, dans « l'exercice du pouvoir », à quel point le pouvoir n'est-il pas limité par toute la gamme de considérations économiques et sociales, des intérêts

nationaux et géographiques quasi permanents, l'interaction de ces intérêts, ainsi que l'option à prendre par les groupes politiques ? Un des cas les plus saisissants d'une telle étude serait certainement l'expérience du gouvernement du Front Populaire.

L'hommage finalement rendu par Joël Colton au courage de Léon Blum se teinte de reproches : pourquoi, semble-t-il demander, avoir fait preuve d'humilité et de modestie envers le pouvoir ? En conclusion, il écrit que Léon Blum « ne sut être à la fois le lion et le renard; il ne fut qu'un être humain qui mettait ses hautes qualités intellectuelles, humanistes et morales au service de ses idées, de son parti, de son pays et de l'humanité ».

Que voudrait-on au juste de plus ? Si l'on juge l'action des hommes en posant la question : « Le monde bénéficia-t-il de son action, de ses idées ? », la réponse affirmative est certaine dans le cas de Léon Blum. Et ce n'est pas une constatation que l'on peut faire sur beaucoup d'hommes politiques ou d'hommes tout court. Même pas sur certains héros de la pensée mythique de la Gauche.

L. S.

ETUDES A PARAITRE :

- Les actes du Colloque des 26-27 mars 1965 sur « Léon Blum, chef de gouvernement » 1936-1937 (Fondation Nationale des Sciences Politiques) paraîtront dans les mois prochains.
- Le premier volume du livre du professeur Gilbert ZIEBURA, « Léon Blum, theorie und praxis einer sozialistischen politik » paraîtra en français très prochainement.
- L'Institut Maurice Thorez a organisé du lundi 24 au samedi 29 octobre 1966, une conférence scientifique internationale sur « Le Front Populaire de 1936 et l'action de Maurice Thorez ». Les cahiers de cet institut donneront prochainement un compte-rendu de cette conférence.

Nous publierons dans notre prochain bulletin une étude sur chacune de ces publications.

Léon Blum et l'U.N.E.S.C.O.

En célébrant au mois de novembre 1966 le vingtième anniversaire de sa création, l'U.N.E.S.C.O. s'est rajeunie d'une année. C'est, en effet, du 1er au 16 septembre 1945 que s'est tenue à Londres la conférence qui avait pour objet de jeter les bases de l'organisation décidée en 1942 par les ministres de l'Education nationale de quatorze nations alliées.

Cette fois, quarante et une nations étaient représentées à l'Institut des ingénieurs civils de Westminster. La présidence en fut partagée entre Miss Helen Wilkinson, ministre de l'Education de la Grande-Bretagne, et Léon Blum, chef de la délégation française.

Deux projets de statuts étaient en présence : celui qui avait été établi par la conférence des ministres de l'éducation et un projet présenté par la France. Ce dernier faisait une large place aux associations intellectuelles de caractère mondial ; il mettait l'accent sur une coopération des peuples à l'échelle universelle; il prévoyait, entre les délégués envoyés par le gouvernement de chaque Etat, des délégués « de chaque commission nationale de coopération intellectuelle choisis parmi les représentants des arts, des lettres, des sciences, des techniques, des sciences sociales et politiques, de l'éducation, des moyens de diffusion de la pensée » [1].

Dès le premier jour de la conférence, Léon Blum devait prononcer un discours dans lequel il rappelait les mobiles de l'assemblée, présentait les grandes lignes du projet français, et demandait que le siège de l'organisation que l'on créait fût fixé à Paris. Voici le texte de ce discours [2] :

« En déférant au vœu de la Conférence des Ministres alliés de l'Education, et en prenant l'initiative qui nous réunit ici, le Gouvernement britannique s'est souvenu que, dès le mois de juin dernier, à San-Francisco, la délégation française avait fait adopter par la Conférence une motion tendant au même objet. Le premier considérant de cette motion portant en effet : " la paix entre les nations pour être juste et durable doit se fonder sur la compréhension et la connaissance mutuelles ".

« Le dispositif " recommandait aux gouvernements membres de convoquer, dans un délai de quelques mois, une conférence générale chargée d'établir les statuts d'une organisation internationale de coopération intellectuelle ".

« La Conférence dont les délégués français demandèrent à leurs collègues de San-Francisco de recommander la convocation était bien proche parente de celle que convoquait le gouvernement britannique, et c'est pourquoi la France a été amicalement associée à l'invitation qui vous réunit en si grand nombre, dans un même esprit et une même volonté.

« Ce que nous voulons tous non seulement les présents, mais aussi ceux dont nous regrettons l'absence momentanée, c'est contribuer pour notre

1. *Les archives internationales*, n° 81, octobre 1946.
2. Tel qu'il a été publié dans la plaquette « La France et l'U.N.E.S.C.O. » (Imprimerie Nationale, 1946.)

part — comme le dit dès sa première phrase, l'avant-projet de la conférence des Ministres — " à la sécurité internationale et à la paix, ainsi qu'au bien-être des peuples du monde ".

« Nous voulons continuer, comme le dit le Président Truman dans les points 5 à 10 de son récent discours, " à construire un monde affranchi de la peur et de la misère, où les conditions de vie soient partout améliorées, où le nazisme, le fascisme et l'agression armée ne trouvent plus de possibilités d'existence ".

« Le gouvernement français est convaincu — et lui aussi exprime cette conviction sans réserve dans le texte qu'il a rédigé — que la libre circulation de la pensée, le progrès de l'éducation des peuples, le développement de la culture, l'avancement des sciences dans tous les domaines " sont essentiels au progrès du bien-être humain ainsi qu'au maintien de la sécurité et de la paix ".

« Il est convaincu que cette circulation, ce progrès, ce développement, cet avancement, exigent une collaboration toujours plus intime entre toutes les nations démocratiques " s'aidant mutuellement de toutes leurs ressources " et " une coordination toujours plus étroite entre les éducateurs, les savants et les chercheurs de tous les pays ".

« Il s'associe entièrement à cette vue qui est l'idée directrice de l'avant-projet de la Conférence des Ministres, et la Délégation française s'efforcera de l'élucider et de l'approfondir avec vous, en insistant spécialement sur le rôle propre de la coopération dans le domaine de la science et de la recherche scientifique, sur l'importance croissante des systèmes d'éducation extra-scolaire ou post-scolaire, en particulier des problèmes d'éducation ouvrière, sur la place que tiennent, ou doivent tenir, les problèmes d'éducation dans les devoirs et dans les responsabilités des nations colonisatrices vis-à-vis des peuples colonisés.

« En toutes ces matières, le gouvernement français est convaincu que le progrès dépend pour une large part de la coopération, et la coopération dépend elle-même de la connaissance réciproque et de l'émulation qu'elle suscite. La concurrence est un sentiment égoïste qui engendre l'animosité ; l'émulation est un sentiment généreux qui engendre la solidarité et la confiance. Je m'excuse de citer ici un exemple personnel. Mais, il y a un mois à peine, revenant de Londres, je ne cessais de vanter à mes camarades les œuvres admirables accomplies ici durant ces dernières années : bibliothèques locales et circulantes, cercles populaires de discussion, emploi pédagogique de la radio. Mes récits n'éveillaient pas l'envie, mais un désir affectueux d'imiter et, s'il se pouvait, d'égaler. C'est ainsi que le progrès et l'amitié entre les peuples peuvent avancer de concert.

« Sur tous ces points et dans tous ces domaines, vous trouverez donc, de la part de la délégation française, une collaboration sans réserve. Mais il y a un autre ordre de considérations qu'il nous est impossible de chasser de notre esprit, et qu'il serait d'ailleurs périlleux d'en chasser. La guerre qui vient de s'achever, et qui a été, selon l'expression du Maréchal Smuts, à San-Francisco, une guerre essentiellement idéologique, " la plus grande guerre de religion de tous les temps ", nous a montré comment l'éducation, la culture " au sens étroit du terme " et la science elle-même, pouvaient être retournées contre l'intérêt commun de l'humanité. L'éducation populaire, les institutions de haute culture, la recherche scientifique, n'étaient

pas moins développées, n'étaient pas moins perfectionnées en Allemagne que dans les autres pays du monde. Il ne suffit donc pas de les développer et de les perfectionner. Il faut les orienter franchement vers cette " idéologie " de Démocratie et de Progrès, qui est la condition psychologique, l'élément psychologique, de la Solidarité Internationale et de la Paix.

« C'est pour mettre l'accent sur cette idée, fondamentale à ses yeux, et non par un vain sentiment d'amour-propre, que le gouvernement français a cru devoir rédiger l'avant-projet qui vous sera soumis. Il pose, en principe, que " la guerre mondiale où la civilisation et l'humanité ont failli périr a été rendue possible par l'abandon des idées démocratiques et le déchaînement d'idéologies exaltant la violence et proclament l'inégalité des races " et qu'ainsi le devoir des Nations Unies " dans l'ordre des questions qui nous sont soumises comme dans toutes les autres " est " de faire triompher " dans le monde entier les principes de Liberté, d'Egalité et de Fraternité qui sont à la base de notre chartre. Il affirme que l'objet final de la future organisation, par le concours de ses diverses activités, sera de " créer un climat international de confiance et de paix ", de " créer l'esprit de paix dans le monde ". Par une conséquence logique, en définissant les modes d'action de la future organisation, il se porte volontairement au-delà d'une coopération purement technique. Il précise que l'organisation " établira très largement les contacts, les échanges d'idées et de personnes, de nature à favoriser la connaissance et la compréhension mutuelles entre les peuples ".

« Il prévoit les contacts " avec tous les éléments — presse, radio, cinéma — qui contribuent à former l'esprit public, en vue de les aider à mieux accomplir leur tâche et de susciter en eux le sentiment nouveau de leur responsabilité. Et c'est dans le même esprit, en vue de la même action, qu'il prévoit les modes de constitution interne de l'organisme à créer. Ce que sera cette action dans sa réalité pratique, je n'essaierai pas de le préciser ici. Mais je tiens à prévenir une équivoque possible. J'ai employé, en l'empruntant au texte français, l'expression " créer l'esprit de paix dans le monde ". L'esprit de paix n'est pas un esprit d'abandon et de lâcheté, mais un esprit de courage, de virilité et, quand il le faut, de sacrifice. Propager l'esprit de paix, c'est enseigner aux Nations et aux hommes que la Paix doit être défendue au péril de LEUR paix et au péril de leur vie. La Charte des Nations Unies prévoit que la paix sera maintenue ou rétablie, le cas échéant, par l'application de la force, et la force trouve là son seul usage légitime. Il y aura d'ailleurs d'autant moins de risque que les nations soient réduites à cette nécessité, qu'elles seront plus généralement et plus courageusement résolues à ne pas reculer devant elle. Mais cependant, l'application de la force, la guerre n'est pour les peuples qu'une *ultima ratio*. Nous savons tous, bien que notre imagination reste impuissante à nous le représenter, que toute guerre nouvelle prendrait le caractère d'une sorte de destruction cosmique. Nous savons tous que les peuples libres doivent " s'unir ou périr ". Et ce vers quoi nous tendons, ce que nous aspiront à fonder, c'est un monde où la paix devienne un état stable, ou plutôt un état naturel — un monde où l'ESPRIT DE PAIX devienne une des garanties (et peut-être la plus sûre) de la Paix.

« On ne saurait donc, à notre sens, s'exagérer l'importance qu'un orga-

nisme de coopération intellectuelle et spirituelle devra tenir dans la création d'un monde pacifique et dans l'organisation pacifique du monde. Mais il va de soi qu'il ne peut être conçu que comme un des rouages de cette organisation, et son efficacité, son autorité surtout, dépendront, en fin de compte, de l'efficacité et de l'autorité qu'aura su s'assurer la Communauté internationale elle-même. Nous avons insisté, dans notre avant-projet, sur la nature des relations qui devront s'établir entre la future Organisation d'Education, de Culture et de Coopération, d'une part, et, d'autre part, les Organismes des Nations Unies déjà créés à San-Francisco, et notamment le Conseil Economique et Social.

« Il ne me reste qu'un mot à ajouter. La Délégation française vous demandera de fixer à Paris le siège de la nouvelle Commission, et elle vous le déclare très simplement dès cette première séance. Nous n'invoquons pas à cet égard le privilège d'un état de fait préexistant [3] ni rien qui ressemble à un droit acquis. Nous savons que l'Organisation Internationale se reconstitue aujourd'hui sur de nouveaux frais, et, à bien des égards, il est préférable qu'il en soit ainsi. Notre intention n'est pas non plus de vous proposer par voie indirecte, quels que soient les services qu'il ait rendus, le maintien de l'ancien Institut de Coopération Intellectuelle. Cet Institut, avec les instruments de travail dont il dispose, et qu'à notre avis il ne serait pas sage de négliger, reste à votre disposition, mais vous en ferez exactement l'usage que vous jugerez opportun. La décision que nous vous demanderons de prendre ne comporte non plus aucune espèce de préjugé quelconque en ce qui touche la nationalité ou les individus du personnel dirigeant, dont d'ailleurs le choix ne figure pas à votre ordre du jour actuel... Nous vous prions de ne pas interpréter davantage notre demande comme une revendication que la France exercerait au nom d'un privilège d'ordre intellectuel et spirituel. Les titres de la France sont plus anciens que ceux d'autres Nations, ils ne sont pas plus glorieux. Si nous possédions un avantage, il tiendrait d'une part au fait que la culture française a toujours été marquée par une tendance à l'universalité, qu'il existe en France une tradition séculaire de générosité, de libéralité dans l'ordre de la pensée, qui sont bien dans l'esprit de la future organisation, d'autre part que toutes les branches, toutes les formes de la civilisation humaine — science, culture générale, lettres, arts, technique dans la mesure où elle s'approche de l'art — s'y sont toujours développées de pair et en liaison réciproque. Paris reste donc une des villes du monde où la future organisation aurait son siège naturel. Nous vous demandons cet honneur parce qu'il nous serait infiniment cher, parce que nous ne nous en sentons pas indignes... et parce que nous nous efforcerons par tous les moyens de l'avoir mérité. »

On sait que, sur le premier point, le projet français ne devait pas être pris en considération, encore que le texte définitivement adopté

3. Allusion à la création de la « Commission internationale de coopération intellectuelle », proposée en 1921 à la Société des Nations par Léon Bourgeois (commission que présidait Henri Bergson), et à l'Institut international de coopération intellectuelle créé en 1925 par Edouard Herriot et dont le siège était à Paris.

tînt assez largement compte de ses lignes générales. On sait mieux encore que sur le second point, la demande formulée par Léon Blum de fixer à Paris le siège de la nouvelle organisation devait être entendue.

« ... Je suis très heureux et très fier pour mon pays que ce soit son hospitalité qui vous ait permis de vous réunir ici... »,

devait dire encore Léon Blum, près de deux ans plus tard, le 12 août 1947, dans la bibliothèque du Centre d'études pédagogiques de Sèvres, s'adressant aux membres du stage de l'U.N.E.S.C.O. sur l'Education pour le développement de la compréhension internationale.

---

4. Voir « L'œuvre de Léon Blum », (1947-1950, pp. 393-396).

Le fichier de l'œuvre de Léon Blum

Nous donnons ci-dessous l'état actuel de l'inventaire du fichier relatif aux œuvres de Léon Blum, fichier déposé à :

Institut français d'Histoire sociale
87, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e

- **FICHIER A : Fiches analytiques** (blanches)

a) Articles de l'*Humanité* :
— 1917-1920 : 67 fiches

b) Articles du *Populaire* :

— 1921 : 79 fiches	— 1931 : 211 fiches
— 1922 : 46 fiches	— 1932 : 225 fiches
— 1924 : 74 fiches	— 1933 : 305 fiches
— 1927 : 223 fiches	— 1934 : 290 fiches
— 1928 : 257 fiches	— 1935 : 46 fiches
— 1929 : 190 fiches	— 1939 : 220 fiches
— 1930 : 220 fiches	— 1940 : 121 fiches

Total : 2.575 fiches

Les articles de Léon Blum (soit photocopiés à la Bibliothèque nationale, soit provenant de dons particuliers, telles les coupures d'articles des années 1917-1922 du Docteur Pierre Bernard) qui correspondent aux fiches suivantes, sont déposés au même institut.

On y trouvera également divers dossiers relatifs à la bibliographie de Léon Blum, ainsi que les fichiers suivants :

- **FICHIER B : Fiches méthodiques** (vertes)

a) Articles de l'*Humanité :*

— Fiches du mois d'avril 1917
— Fiches des mois de janvier, mars, avril, juillet, août, novembre et décembre 1918
— Fiches des mois de mars, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1919
— Fiches des mois de mai, juin, juillet, août, octobre 1920

b) Articles du *Populaire :*

— Fiches de toute l'année 1927
— Fiches de toute l'année 1928
— Fiches de toute l'année 1929
— Fiches de toute l'année 1930
— Fiches de toute l'année 1932, 1934
— Fiches de toute l'année 1935
— Fiches de toute l'année 1939
— Fiches de toute l'année 1940

Total : 2.495 fiches

- **FICHIER C : Index des noms cités dans les articles**

— Du 1er janvier au 1er août 1939, environ *150 fiches*
— Par ordre alphabétique, de la lettre A à la lettre L environ *300 fiches*

- **FICHIERS A et B** déposés à l'Institut d'Histoire économique et sociale (Sorbonne). Doubles

Fiches blanches analytiques

a) Articles de l'*Humanité :*

— 1920 : 47 fiches

b) Articles du *Populaire :*

— 1921 : 79 fiches
— 1922 : 44 fiches
— 1924 : 41 fiches
— 1927 : 223 fiches
— 1928 : 257 fiches
— 1929 : 190 fiches
— 1930 : 220 fiches
— 1931 : 211 fiches
— 1933 : 305 fiches
— 1934 : 290 fiches
— 1940 : 121 fiches

Total : 2.045 fiches

archives-socialistes.fr

Fiches vertes méthodiques

(doubles de celles qui figurent au Fichier B de l'Institut français d'Histoire sociale, rue Vieille-du-Temple) : les fiches des années 1929 et 1930 ont été ajoutées aux 700 fiches en double déposées à la Sorbonne à l'Institut d'Histoire économique et sociale.

Total : 1.115 fiches

INSTITUT FRANÇAIS D'HISTOIRE SOCIALE

87, rue Vieille-du-Temple

Heures de permanence : les *mardi, jeudi, samedi,* de 15 h à 18 h.

INSTITUT D'HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE (Sorbonne)

(Au-dessous du secrétariat de la Faculté des Lettres, 3e étage.)
Heures de permanence : les *lundi, mardi* et *mercredi,* de 14 h à 16 h.

SITUATION FINANCIÈRE

ANNEE 1965

En caisse au 1er janvier 1965	15.726,80 F
RECETTES	
1) Cotisations des adhérents	2.109,98
2) Produit de la vente d'exemplaires du catalogue de l'exposition Léon Blum à la Bibliothèque Nationale	15,00
Total :	17.851,78 F
DEPENSES	
1) Dépenses d'administration, correspondance, imprimés divers	1.808,50 F
2) Honoraires versés pour l'établissement du fichier de l'œuvre de Léon Blum	2.050,00
3) Gerbes, couronnes pour commémorations	210,00
Total :	4.068,50 F

En caisse au 31 décembre 1965 : 13.783,28 F

ANNEE 1966

En caisse au 1er janvier 1966 ..... 13.783,28 F

RECETTES

1)	Cotisations des adhérents	1.798,10
2)	Produit de la vente par la Bibliothèque Nationale d'exemplaires du catalogue de l'exposition Léon Blum .	9,00
	Total :	15.590,38 F

DEPENSES

1)	Dépenses d'administration, correspondance, imprimés divers	1.630,10 F
2)	Honoraires versés pour l'établissement du fichier de Léon Blum	1.000,00
3)	Photocopies d'articles de Léon Blum parus dans la presse, fournis par la Bibliothèque Nationale, en vue du dernier volume de l'œuvre de Léon Blum	1.426,50
	Autre série de photocopies fournies par l'Assemblée Nationale	165,96
4)	Gerbes pour commémoration	100,00
	Total :	4.322,56 F

En caisse au 31 décembre 1966 : 11.267,82 F

Rappel à nos adhérents

Montant des cotisations

— Membre adhérent : 1,50 F par an.
— Membre fondateur : 10 F par an.
— Membre fondateur à vie : versement unique de 100 F.

Adhésions

On peut adhérer à la « Société des Amis de Léon Blum » en qualité de membre adhérent, fondateur ou fondateur à vie, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Adresser les fonds (mandats, chèques, espèces) à la trésorière :

Cécile Constant, 15, rue Gazan - Paris-14e
C.C.P. : 20487-38 Paris

Nos adhérents peuvent se procurer les sept volumes déjà parus de l'Œuvre de Léon Blum, soit chez leur libraire, soit à la

LIBRAIRIE-PAPETERIE DES MUNICIPALITES

7, rue Frochot, Paris-9e - LAM. 95-32

CCP : Paris 6680-41 - R.C. Seine 56 B 12.037

Léon BLUM

— Œuvres. 1905-1914 — Du mariage, Stendahl et le Beylisme — Critiques dramatiques	23,00 F
— 1895-1904 — Nouvelles conversations de Gœthe avec Eckermann — Premiers essais politiques	13,50 F
— 1940-1945 — Mémoires — La prison, le procès — Premiers essais politiques	12,40 F
— 1945-1947 — Naissance de la IVe République — La vie du Parti et la doctrine socialiste	12,40 F
— 1947-1950 — La fin des alliances — La troisième force — Politique européenne — Pour la justice ..	18,51 F
— 1934-1937 — Du 6 février 1934 au Front Populaire — Les lois sociales de 1936 — La guerre d'Espagne ..	24,68 F
— 1937-1940 — La fin du rassemblement populaire — De Munich à la guerre — Souvenirs sur « l'Affaire ».	24,68 F

Ces prix s'entendent port compris

archivessocialistes.fr

R. FOULON & CIE, IMP., 29, RUE DEPARCIEUX, PARIS-14e - N° 1.712 - II-1967

archives-socialistes.fr